

ENGAGEMENT BENEVOLE : UN PLUS POUR VOTRE CV

Avec près de 12 millions de bénévoles en France dont pas moins d'un tiers de 18 et 25 ans, la question de la place du bénévolat sur le CV mérite d'être posée : comment valoriser au mieux cette expérience auprès des recruteurs ?

Puisque les missions bénévoles permettent de progresser tant sur le plan humain, individuel, que sur le plan professionnel, il est important de bien les retranscrire dans un CV, d'en faire de réels atouts pour se démarquer.

Pourquoi les bénévoles sont-ils des profils appréciés par les recruteurs ?

Actuellement, on est dans une logique de mobilité. Quand on est bénévole dans une association, on reste parce qu'on s'y sent bien. L'entreprise cherche aussi ce lien durable.

A travers les **activités** exercées, les bénévoles ont développé une capacité

- A s'impliquer et à prendre des initiatives,
- A s'adapter et à relever des défis avec, souvent, des moyens limités,
- A trouver des façons de répondre à des besoins,
- A s'intéresser à un domaine de compétences ou d'activité.

Ce sont surtout les **compétences**, transposables à l'entreprise qui sont pertinentes, celles qui parleront au recruteur :

- Gestion de projet,
- Management d'équipe,
- Informatique (développement de site web),
- Communication (mise en place / promotion d'un évènement),
- Comptabilité (trésorerie), achats, juridique...).

Votre expérience vous a également permis d'acquérir de nombreuses qualités appréciées dans le monde professionnel ?

- Adaptabilité,
- Prise d'initiatives,
- Travail en équipe,
- Ouverture d'esprit, réactivité...

Mettez-les en avant dans votre lettre de motivation par exemple et évoquez votre expérience en entretien pour les illustrer par des exemples concrets.

La bonne façon de les mettre en valeur est de rentrer par le champ de compétences, et non par le nom de l'association qui peut ne pas parler à l'interlocuteur ou être mal perçu. Par exemple, pour un animateur de groupe de jeunes, une compétence particulière est la capacité d'adaptation à une situation imprévue ou complexe et d'organisation des projets avec un groupe.

La mention des associations doit rester secondaire pour éviter les malentendus. On peut éventuellement aller plus loin lors de l'entretien, selon la personne en face. C'est une appréciation à avoir, car certaines associations peuvent avoir des connotations politiques au sens large, militant ou confessionnel. Encore une fois, le lieu d'exercice est secondaire : le but n'est pas de dire « j'ai été bénévole », mais « je sais animer une équipe ». L'employeur potentiel appréciera de toute façon le bénévolat et les compétences acquises, non la cause.

Passé le stade du CV, comment faire de cet engagement un atout en entreprise également ?

Les bénévoles sont habitués à trouver des solutions avec peu de moyens. Cette méthode de résolution de problèmes peut être importée dans l'entreprise, au sein de cellules créatives par exemple.